



PROTOCOLE DE SECURITE

Suivant l'arrêté du 26 avril 1996

ENTREPRISE D'ACCUEIL (V33)

Raison sociale : V33 S.A
Adresse : La Muyre
39210 DOMBLANS
Tél : 03.84.35.00.33
Fax : 03.84.44.63.18

Représentée par :
Nom :
Fonction :
Tél :
Fax :

ENTREPRISE EXTERIEURE (TRANSPORTEUR)

Raison sociale :
Adresse :
Tél :
Fax :

Représentée par :
Nom :
Fonction :
Tél :
Fax :

Entreprise intervenant sur ordre direct de : .V33 .Autre :

DESIGNATION DE L'OPERATION

Nature de l'opération : .Chargement .Déchargement
Fréquence de l'opération : .Répétitive .Ponctuelle
.Fréquence :Date (et référence) :
Lieu de l'opération (ou de prise en charge) :
Restriction d'accès (horaires, jours, ...) :

EQUIPEMENTS ENTRANT DANS LE CADRE DE L'OPERATION

Type de véhicule : .Léger ($\leq 3.5t$) .Poids lourd ($> 3.5t$)
.Isolé .Articulé .Autre :
Aménagement du véhicule : .Plateau .Carrossé
.Bâché .Benne .Citerne
.Autre :
Equipement du véhicule : .Grue secondaire .Chariot embarqué
.Autre :
Equipement de manutention et levage : .Transpalette .Chariot à conducteur porté
.Autre :
.Utilisateurs autorisés (suivant équipement) :

MARCHANDISE CONCERNEE PAR L'OPERATION

Nature de la marchandise :
.Matières dangereuses
Conditionnement : .Vrac .Palettes
.Fûts .Containers .Autre :

Date d'établissement du protocole :

Signature entreprise d'accueil

Signature entreprise extérieure

les représentants des entreprises liées par ce protocole certifient avoir pris connaissance de l'ensemble des consignes et les avoir transmises au personnel concerné



Document : **Protocole de sécurité**

Version : **A**

Date : **05/01/04**

Page : **1/3**

PLAN DE CIRCULATION (SITE DE DOMBLANS)

REPERE	REPERE RETENTION
RI 1	RETENTION INCENDIE BATIMENTS I, & R
RI 2	RETENTION INCENDIE BATIMENTS L & O
RI 3	RETENTION INCENDIE RESITE USINE
REP 1	RETENTION EAUX PLUVIALES
REP 2	BATIMENTS R & Q

REPERE	BATIMENTS
A	POLY
B	ENTRETIEN
C	SOL VANTS SEMI ENTERRÉS
E	U.F.
F	GRES
G	USINE LASURE
H	COUVERCLES
I	LABORATOIRE
J	BUREAUX SIEGE SOCIAL
K	MENUISERIE
L	PLATE FORME PRODUITS FINIS
L'	PLATE FORME PRODUITS FINIS ET ETIQUETAGE
M	STOCKAGE WHITE SPIRIT
O	STOCKAGE NITROCELLULOSE
P	CONTREPOINT
Q	USINE A L'EAU
R	PLATE FORME PRODUITS FINIS EAU

REPERE	PORTAILS BATIMENTS
A	POLY
B	ENTRETIEN
E	ARRIVEE MATIERES PREMIERES
F	BUREAUX SIEGE SOCIAL
J1	BUREAUX SIEGE SOCIAL
J2	EXPEDITION PRODUITS FINIS
L	EXPEDITION PRODUITS FINIS
P1	CONTREPOINT
P2	CONTREPOINT

Point de rassemblement en cas d'urgence (sirène d'évacuation)

Portail F Bureau
RECEPTION

EXPEDITION
Portail L Bureau



CONSIGNES DE SECURITE

ACCES ET CIRCULATION

- ✓ S'adresser : .au bureau réception .au bureau expédition .Autre :
- ✓ Stationner sans gêner la circulation à proximité du lieu d'accueil en attendant d'avoir les consignes.
- ✓ Circulation sur le site soumise aux règles du code de la route :
 - respecter la limitation de vitesse (20 km/h).
 - respecter la signalisation.
 - marche arrière : s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles (se faire aider si nécessaire).
 - être attentif aux circulations d'engins et de piétons.

INTERDICTIONS

- ✓ Interdiction de fumer sur l'ensemble du site, y compris les parkings (sauf local de pause).
- ✓ Interdiction de consommer ou d'introduire tout objet pouvant nuire à l'activité (alcool, ...).
- ✓ Interdiction d'être accompagné d'un tiers sur le site (femme, enfant,...).
- ✓ Interdiction de se déplacer en dehors des zones concernées sans raison valable.
- ✓ Interdiction d'utiliser les matériels et les engins sans autorisation préalable.

CONSIGNES DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT

- ✓ Rendez-vous à l'emplacement qui vous a été indiqué lors de l'accueil sur site.
- ✓ Réaliser l'opération suivant les consignes, accompagné d'une personne de l'entreprise d'accueil.
- ✓ Procéder à l'intervention selon les consignes de sécurité du matériel.
- ✓ Etre attentif à la stabilité des charges transportées et à la circulation des engins de manutention.

CONSIGNES ET MESURES SPECIFIQUES

- ✓ Pour les chargements et/ou déchargement vracs (citernes) :
 - .Respecter les consignes remises lors de l'accueil (10 commandements)
 - .Utiliser le garde corps repliable sur les citernes pour l'ouverture des couvercles
- ✓ Pour les chargements de matières dangereuses :
 - .Respecter les consignes remises lors de l'accueil (transport routier, conformité camion)
- ✓ Autre :

OBLIGATIONS

- ✓ Les véhicules utilisés doivent posséder les caractéristiques définies dans la réglementation du transport par route.
- ✓ Laisser le matériel d'intervention incendie et issues de secours dégagés en permanence.
- ✓ Utiliser les équipements de protection individuels appropriés :
 - .Chaussures de sécurité .Combinaison .Gants
 - .Autre :

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE

Dans tous les cas, essayer de garder son calme

Accident corporel	Accident environnemental	Incendie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se protéger soi-même et protéger la victime. ▪ Alerter le personnel sur place et les secours. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alerter le personnel sur place. ▪ Stopper l'émission à la source si possible. ▪ Empêcher l'écoulement avec du matériel adapté (produits absorbants,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alerter le personnel sur place et les secours. ▪ Stopper ou limiter l'incendie avec les équipements appropriés si vous êtes formés. ▪ En cas de sirène d'évacuation, se diriger vers le point de rassemblement.

<p>Téléphone d'urgence (depuis un poste interne V33)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composer le 3333 de 8h à 18h. <p>En dehors de ces heures composer le 8000 (astreinte) ou 8040 (pompiers)</p>
---	---

